Alsace 3

Strasbourg • Mulhouse •

Newsletter FO france•tv de l'instance de proximité Janvier 2024

✨

Les représentants de proximité FO Alsace vous souhaitent une très belle année 2024 autant dans votre vie professionnelle que personnelle.

✨

Après la signature du protocole de levée de grève lié aux **éditions ICI** le 29 novembre 2023, une période transitoire a débuté en déléguant la partie nationale/internationale à une antenne différente chaque semaine pour ICI 19/20. Et ce jusqu'au printemps 2024.
Isabelle Staes, la nouvelle Directrice du Réseau l'a dit elle-même lors du CSE de décembre : elle s'engage à veiller à la mise en application des engagements inscrits dans le protocole.
Le but ici n'est pas de re-lister l'ensemble de nos demandes (👉Relire préavis de grève FO, cliquez ICI), mais sachez que FO veillera à ce que l'ensemble des revendications soient instruites. Ce qui nous permettra de réaliser un bilan à la sortie du printemps et de voir si nous avons la capacité de faire les éditions ICI du 4 septembre dernier. (👉Relire levée de préavis FO, cliquez ICI)



Parmi les points qui ont permis la levée du préavis, l'organisation de travail. Strasbourg est l'une des 5 antennes pilotes pour tester la faisabilité d'une organisation à 4 jours. Les autres sont Amiens, Bordeaux, Rennes et Toulouse. Sachez qu'une équipe centrale est mise en place pour coordonner les stations pilotes.

FO vous fera un retour régulier des avancées de ce travail. A date, la direction nous interroge sur nos souhaits via un questionnaire mais également par réunions de service ou entretiens individuels.
Ce document permettra de recenser les besoins, les souhaits et le niveau d'information de chacun. Le 25 janvier a eu lieu une réunion dite « locale », animée par la directrice régionale accompagnée de la rédactrice en chef, du chef de centre, du DDMPO (directeur délégué aux moyens et à la performance opérationnelle), la responsable financier, l'organisateur d'activité, DRH et RRH, un représentant de proximité et un délégué syndical par organisation syndicale signataire du protocole.

Cette réunion a pour objectif de faire un état des lieux, analyser la mise en œuvre de ces 4 jours en local (conséquences sur les jours de congés annuels, les RTT, les horaires et le jour de JNT lié aux 4 jours) au regard des demandes exprimées par les principaux métiers impactés par les éditions ICI.



Fini les tickets restaurant papier : place à la carte **Pluxee** (anciennement Sodexo).

A partir de mars, les tickets restaurant seront dématérialisés pour les salariés de France•3 Grand-Est qui en bénéficient.

Les titres restaurant acquis à partir de janvier 2024 seront crédités sur cette carte.
Votre nouvelle carte sera envoyée à votre domicile d'ici mi-février.

Si vous ne la recevez pas, rapprochez-vous du service RH.

La carte Pluxee restaurant est utilisable du lundi au samedi, avec un montant max de 25€/jour. Pour une utilisation de la carte les dimanches et jours fériés, l'employeur devra avoir effectué la demande d'autorisation pour les salariés concernés (Art R 3262-8 du code du travail). En cours nous dit-on par les équipes parisiennes.

PAE (Programmation Antenne Événementielle) à venir

Deux captations avec le CCR (équipes Nancy/Strasbourg) sont prévues fin janvier avec comme invité phare Robin Léon. Leur diffusion est prévue au cours du 1er semestre et la deuxième à Noël.
Début février une PAE handball (Sélestat/Frontignan), moyens extérieurs.

Mi-février : captation de la Revue des Scouts 2024 à la Briqueterie avec les moyens CCR. La diffusion est prévue en fin d'année. La revue des scouts 2023 (fabriquée par une boîte extérieure), sera diffusée le 28 janvier.

A l'étude, deux émissions Stamm &Co en extérieur : salon de l'habitat et les 40 ans de l'écomusée. Également le trail Alsace et le cyclisme avec le championnat de France Avenir (mai 2024). Des projets à suivre donc qui nous l'espérons se concrétiseront avec les moyens de l'antenne.

Et à la rentrée de septembre, une PAE autour de Strasbourg, capitale du livre.

Le rapprochement France Bleu-France•3 se poursuit et s'intensifie

Le rapprochement France•3-France Bleu n'est plus un projet mais bien une mise en œuvre comme on pouvait le lire dans un communiqué de la direction en 2023.
Notre directrice régionale nous l'a bien rappelé également lors de la présentation de ses vœux.
Alors on fait quoi, comment, avec qui, de quelle façon ? Tout ceci reste très très flou …

Et vous connaissez l'expression ! Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !

Lors de cette instance, on apprend que notre direction a un rendez-vous prochainement avec celle de France Bleu. Entre autres pour se parler des PAE qui seront réalisés ensemble : passage de la flamme olympique ou encore le concours de chant alsacien.

Nous n'en saurons pas beaucoup plus du rapprochement entre nos deux entités. Tout est possible mais rien n'est encore décidé.
FO demande plus de transparence et d'informations, par respect aux salariés des deux entreprises.

Alerte à la bombe, il est urgent d'attendre …les consignes d'en haut, encore un peu !

Souvenez-vous en décembre vos élus avaient posé la question suivante : quel dispositif l'entreprise devrait appliquer lors d'une alerte à la bombe comme cela a été notre cas en novembre dernier ? C'est de la responsabilité de la directrice régionale nous dit la direction parisienne mais on vous envoie une note avec les instructions …Force est de constater que certains se grattent encore la tête puisqu'à ce jour aucun protocole validé par la directrice de la sûreté de France Télévisions n'a vu le jour.
En attendant, la consigne en locale reste l'évacuation.

Emploi

Poste N° 7024

Journaliste rédacteur à Mulhouse : Louis Belin prendra officiellement son poste au 1er mars 2024.

Poste N° 3049

Rédacteur adjoint en chef de Mulhouse : poste publié le 11 janvier, les candidats ont jusqu'au 25 janvier pour se déclarer. La fiche annexe qui complète celle publiée, indiquant les spécificités du poste de Mulhouse sera donnée aux postulants.

La direction réfléchit toujours aux postes d'OPS laissés vacants depuis juillet par Henri Weiken, idem pour le poste d'OPV laissé vacant par Carole Botton au 1er janvier 2024.
Ces 2 postes sont remplacés d'autant que besoin nous dit la direction ! Très drôle …

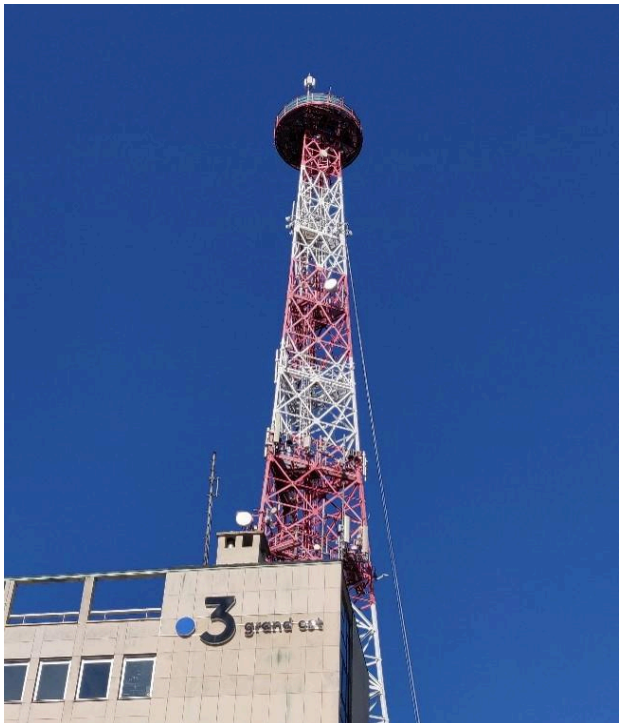
Comment faire les émissions et les éditions ICI en ne remplaçant pas les salariés ???
FO demande à la direction du Grand Est de nous éclairer au plus vite. Pour notre organisation syndicale, il est évident que ces 2 postes sont essentiels au sein de notre antenne.

Les travaux du bâtiment de France•3 Alsace : Pas si simple !

Pascal Hennequi est venu nous présenter un point d'étape. L'architecte des bâtiments de France, accompagné de l'adjoint au conservateur des monuments historiques et d'une représentante immobilier de la ville de Strasbourg, ont visité en décembre nos locaux.

Premier constat : garder la fresque telle quelle.

L'étape suivante : la direction immobilière de France Télévisions doit faire parvenir à l'architecte des bâtiments de France des plans en intégrant donc la fresque, classée monument historique.



LE SUJET du pylône TDF ! Il appartient à TDF et peuvent l'exploiter tant qu'il y aura des émissions de TV. Sacré caillou dans la chaussure ! ou plutôt sacré pylône dans ce projet immobilier !

Donc **2 CONDITIONS** qui ne vont pas l'un sans l'autre : d'une part négocier avec TDF pour déplacer le pylône a un autre endroit, ce qui vous conviendrez n'est pas une mince affaire et d'autre part discuter avec ABF (architectes des bâtiments de France) afin de lancer un concours d'architecte pour lancer le projet.

Un projet incluant ou non France Bleu ?
Houlala on les tient informés de l'avancement du projet mais au vu des contraintes, il est trop tôt pour se poser la question mais dans tous les nouveaux projets immobiliers sur le réseau France•3, France Bleu rejoint France•3. Vous savez le fameux "rapprochement" !

Organisation du télétravail au service montage

A Mulhouse, les 2 seuls monteurs bénéficient du télétravail.

A Strasbourg, un monteur bénéficiait de 2,5 jours de télétravail mais depuis une nouvelle demande dans ce service, il lui a été imposé de passer à une seule journée, pour pouvoir accepter la demande de l'autre salarié.

Donc si on résume dans le Haut Rhin, c'est 100% possible pour du TT contrairement dans le Bas Rhin …

Les élus ont demandé sur quels critères les modalités du TT se passaient pour ce service.
Pour une facilité de planification, et d'organisation de service nous répond la direction …
Réponse très peu convaincante. On peut juste constater de l'incohérence dans une même antenne et un manque d'échanges sur ce sujet en réunion de service avec l'ensemble des salariés de ce service.

Prochaine réunion de l'instance le 19 février à Strasbourg

N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous !

Vos élus FO de proximité : Emeline Droxler - Christophe Steiner - Nadia Blot - Olivier Schaditzki

